



LA MUNICIPALITE  
D'ORMONT-DESSUS

Ormont-Dessus, le 11 février 2025

**La Municipalité d'Ormont-Dessus  
au Conseil communal**

**Préavis municipal n° 02-2025, relatif à la demande d'un crédit de CHF 337'000.00 pour des travaux de remplacement de canalisations souterraines**

---

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

### 1. Préambule

Dans le cadre du développement du chauffage à distance (DIACAD) installé sur le territoire communal, **des travaux d'extension du réseau sont prévus au chemin du Creux** pour raccorder les bâtiments sis aux numéros 2 et 3.

Dans le cadre de la rénovation du système d'eau sous pression entrepris en 2023, section le Creux – la Corbaz, **des travaux sont prévus au chemin du Plan Fromentin**.

### 2. Travaux projetés au chemin du Creux

Le réseau de chauffage à distance sera prochainement prolongé jusqu'aux bâtiments sis aux numéros 2 et 3 du chemin du Creux, respectivement jusqu'à la PPE Les Mazots et jusqu'à la PPE Plan Fromentin. Il conviendra de profiter de cette occasion pour entièrement gainer le collecteur des eaux claires, et ceci jusqu'à la Grande Eau. En effet, un examen par caméra a révélé le mauvais état de cet ouvrage et l'urgence à intervenir. La conduite de l'eau sous pression sera également remplacée.

Par la suite, le revêtement de la route devra être complètement rénové, soit à partir du carrefour entre le chemin du Creux et la Rue des Ormonts, devant le magasin Denner, et jusqu'aux deux bâtiments concernés par le raccordement au chauffage à distance (voir *Figure 1*).

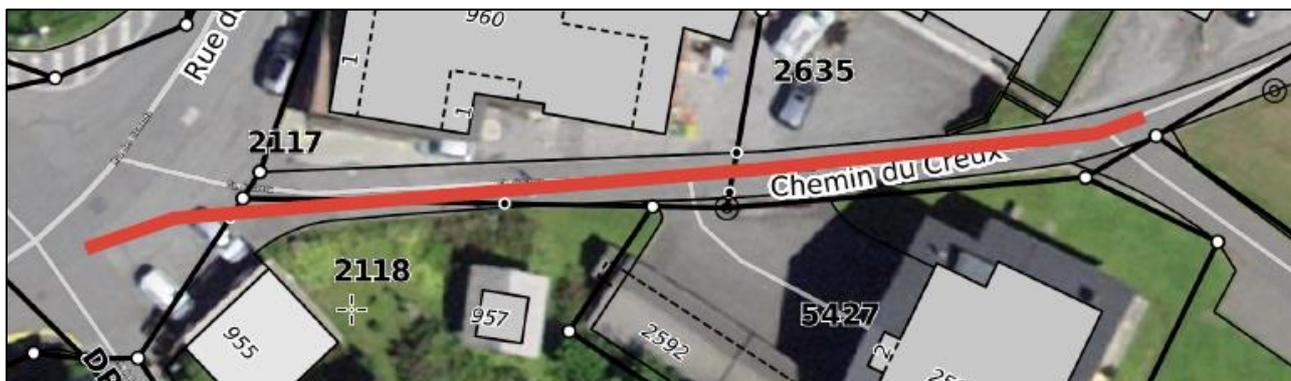


Figure 1 – Chemin du Creux, tronçon à rénover

### Coûts des travaux projetés au chemin du Creux :

Concernant le gainage du collecteur, le coût est estimé à CHF 88'000.00 TTC, sur devis. Ce procédé permettra d'effectuer cet entretien à moindre coût puisque qu'il permettra d'économiser du temps et d'éviter un chantier qui perturberait le trafic. Le fait de gagner le collecteur depuis le chemin du Creux jusqu'à la Grande Eau, sur toute la longueur, soit environ 220 m., permet de se prémunir d'éventuels soucis qui pourraient survenir dans le futur.

Différentes entités profiteront de ce chantier pour effectuer leurs propres travaux, à savoir : la Romande Energie, Swisscom et le Groupe E. Ainsi, le coût de ces travaux sera réparti entre les entreprises concernées et la Commune, selon une clé de répartition à définir.

Ainsi, s'agissant de la rénovation de la route, le coût des travaux est estimé à CHF 154'000.00 TTC, sur devis, y compris le bureau d'ingénieurs et la fourniture du réseau d'eau. Une fourchette haute du coût total a été prise en compte, puisque la clé de répartition, et par conséquent la part de chacun, ne sera définitive et connue qu'une fois les travaux achevés.

**Les coûts totaux estimés pour les travaux au chemin du Creux se montent à CHF 242'000.00 TTC.**

### 3. Travaux projetés au chemin du Plan Fromentin

Dans le cadre de la rénovation du système d'eau sous pression entrepris dès 2023, entre le Creux, le Plan Fromentin et la Corbaz, une nouvelle canalisation sera installée le long du chemin du Plan Fromentin, sur environ 50 mètres, pour ensuite bifurquer dans le pré, à l'Est (voir ligne bleue de la Figure 2).

Par la même occasion, une entreprise sera mandatée pour changer les canalisations des eaux usées et des eaux claires sur l'ensemble du chemin (voir ligne rouge et jaune sur le plan de la Figure 2), soit environ 100 mètres. En effet, celles-ci sont en très mauvais état selon les constatations faites lors des derniers sondages.



Figure 2 - Plan canalisations Plan Fromentin

Bien évidemment, la réfection de la route s'imposera à l'issue de tous ces travaux.

**Les coûts totaux des travaux au chemin du Plan Fromentin sont estimés à CHF 95'000.00 TTC.**

#### 4. Amortissement

La durée d'amortissement de l'ensemble des travaux proposés sera d'une durée de 40 ans.

#### 5. Conclusion

Au vu de ce qui précède, nous vous demandons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre les décisions suivantes :

### LE CONSEIL COMMUNAL D'ORMONT-DESSUS

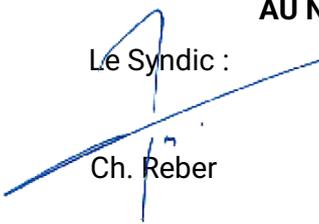
- Vu** le préavis municipal n°02-2025, relatif à la demande d'un crédit de CHF 337'000.00 pour des travaux de remplacement de canalisations souterraines.
- Ouï** le rapport de la commission chargée de l'étudier ;
- Considérant** que cet objet a été valablement porté à l'ordre du jour de cette séance ;

### DECIDE

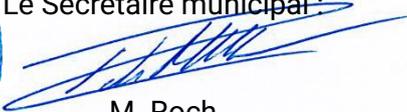
1. **D'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 337'000.00 à prélever sur les liquidités de la caisse communale ou, au besoin, à contracter l'emprunt nécessaire auprès d'un établissement reconnu par l'Etat.**

Préavis adopté par la Municipalité dans sa séance du 11 février 2025

**AU NOM DE LA MUNICIPALITE**

Le Syndic :  Ch. Reber



Le Secrétaire municipal :  M. Roch

Annexes : -

Délégué de la Municipalité à disposition de la commission : M. Dario Pernet, Municipal.